



# La Pignada des poilus

## Règlement intérieur (contrat) éducation canine et agility loisir

Ce règlement intérieur est établi afin d'éviter tout litige et tout malentendu entre les propriétaires des chiens et nous-mêmes et nous prions donc d'en accepter les conditions suivantes :

### **ORGANISATION EDUCATION CANINE ET AGILITY LOISIR (Horaires, tarifs, annulations etc...)**

- Pour des raisons organisationnelles, il vous est demandé d'arriver 15 minutes avant le démarrage du cours afin de « détendre » votre chien.
- Pour la sécurité d'autrui et de nos animaux de compagnie, les chiens doivent être tenus en laisse (collier ou harnais ajusté).
- Concernant l'hygiène sur site, du matériel est mis à disposition pour ramasser les excréments.
- En cas de conditions météorologiques défavorables ou autres, certains cours pourront être annulés, une séance de report sera proposée ultérieurement.
- **Les forfaits éducation canine :**
  - Cours collectifs = 15 séances à 300€ à une durée de validée de 10 mois.
  - Renforcement = 5 cours valable 6 mois à 125€.
  - Aide à la sociabilisation = 5 garderies valable 1an à 90€.
- ✚ Pour les clients ayant un forfait en éducation canine « cours collectifs à 15 séances » en cours de validité, ils bénéficient d'une réduction de tarif pour la pension canine soit 18€/nuitées en saison basse au lieu de 20€ et 20€/nuitées en saison haute au lieu de 22€.
- **Le forfait d'agility loisir cours collectifs :**
  - de 5 séances valable 6 mois à 75€.
  - de 10 séances valable 1 an à 120€.
- Certaines conditions d'annulation du forfait ne font pas l'objet d'un remboursement (abandon de votre animal ou euthanasie pour un chien déclaré dangereux).
- **Mode de paiements acceptés** : chèques, espèces, virement bancaire ou Paylib.
- Le site est non fumeur.

### **ALIMENTATION**

Afin d'éviter tout problème de torsion d'estomac, les chiens doivent avoir pris le repas au minimum 3H avant le démarrage du cours suivi d'un temps de repos.

### **SANTE**

#### **Les chiens doivent-être obligatoirement :**

- **Identifiés** : soit par tatouage ou puce électronique.
- **Vaccinés (vaccins en cours de validité)**: CHPL (maladie de Carré, Hépatite contagieuse, Parvovirose, Leptospirose), la Toux du chenil (Pi et Bd) et la rage pour les chiens catégorisés ou ayant séjournés à l'étranger dans les 12 derniers mois (fortement conseillé pour les autres chiens).

La Pignada des poilus  
180 Chemin Blanc Lieu dit Lelane 40400 SAINT YAGUEN  
TEL : 06 02 16 09 75

E-Mail : [contact@la-pignada-des-poilus.fr](mailto:contact@la-pignada-des-poilus.fr)  
[www.la.pignada.des.poilus.fr](http://www.la.pignada.des.poilus.fr)

SIRET : 904 111 911 00015 – APE : 9609Z



- **Déparasités** : interne (**vermifuge**) et externe (**puce, tique**). La Pignada des poilus se réserve le droit de déparasiter l'animal si nécessaire au frais du propriétaire.
- **En bonne santé** :
  - Si l'animal présente des problèmes de santé ou maladie (non transmissible), ou des antécédents médicaux, ils doivent être signalés au préalable.
  - « La Pignada des poilus » se réserve le droit de refuser l'entrée d'un animal qui se révélerait malade ou contagieux.
- **Sociable** avec les congénères et les humains. Tout problème de morsure doit-être signalé.

## **MODALITES**

- Le carnet de santé et la carte d'identification doivent-être présentés lors de l'inscription.
- Le propriétaire doit être assuré en responsabilité civile pour son animal, il reste donc responsable de tous les dommages éventuels causés par son animal pendant son passage à « La Pignada des poilus ».
- Les femelles en chaleur ne sont pas acceptées.
- **Les chiens catégorisés sont acceptés** :
  - Pour les chiens catégorisés, la déclaration en mairie, l'attestation d'assurance, le test de comportement et le permis de détention vous seront demandés.

*Ainsi nos clients s'engagent à nous communiquer dans le contrat les risques que peuvent présenter leurs chiens dans tous les domaines, notamment caractériels, physiologiques (agressivité, chaleur, maladie....).*

## **RGPD « Le règlement général sur la protection des données »**

Des mesures de **protection de la vie privée** sont déployées au sein de notre société.

- **Réseaux sociaux**  
Des publications avec les photos de vos animaux pourront être postées sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram et le site internet de « La pignada des poilus ».

***Acceptez-vous que les photos soient publiées sur les réseaux sociaux*** :  Oui  Non

## **MEDIATEUR**

Dans le cadre de l'obligation de désignation d'un médiateur à la consommation, nous désignons le médiateur rattaché au SNPCC.



**SNPCC**  
44 Rue des Halles  
01320 CHALAMONT

☎ 0892.681.341 (0,40€/minutes)

🖱 [www.snpcc.com](http://www.snpcc.com)

📘 SNPCC Syndicat Professionnel

La Pignada des poilus  
180 Chemin Blanc Lieu dit Lelane 40400 SAINT YAGUEN  
TEL : 06 02 16 09 75

E-Mail : [contact@la-pignada-des-poilus.fr](mailto:contact@la-pignada-des-poilus.fr)  
[www.la.pignada.des.poilus.fr](http://www.la.pignada.des.poilus.fr)

SIRET : 904 111 911 00015 – APE : 9609Z



**Inscrire ci-dessous toutes les remarques sur votre animal :**

*Exemple : Sociabilité avec les humains et congénères, problèmes de santé, peurs, protection de ressources...*

- Sociable humains : Oui Non
- Sociable congénères : Oui Non
- Problèmes de santé : Oui Non /si oui merci de préciser :
- Protection de ressources : Oui Non /si oui merci de préciser :
- Autres :

---

**Le propriétaire de l'animal :**

Madame - Monsieur :

Adresse :

N° de Téléphone 1 :

N° de Téléphone 2 :

Adresse mail :

**Chien 1 :**

Nom :

N° d'identification/tatouage :

Race :

Sexe : Mâle Femelle

Stérilisé(e)/Castré : Oui Non

Date de naissance :

---

***Tout désaccord devra être mentionné lors de la signature du règlement intérieur. J'ai lu et accepte le règlement décrit ci-dessus avec la mention bon pour accord.***

---

**Propriétaire de l'animal :**

**Recopier la mention** « Bon pour accord » :

**Date :**

**Signature :**

**La Pignada des poilus :**

« Bon pour accord » **date et signature**